






# Procedure file

Informations de base		
BUD - Procédure budgétaire	<a href="#">2018/2082(BUD)</a>	Procédure terminée
Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne Voir aussi <a href="#">2018/2078(BUD)</a>		
Sujet 3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité 8.70.58 Budget 2018		
Zone géographique Grèce Lituanie Pologne Bulgarie		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>BUDG</b> Budgets	 <a href="#">MUREȘAN Siegfried</a> Rapporteur(e) fictif/fictive  <a href="#">VIOTTI Daniele</a>  <a href="#">JÄÄTTEENMÄKI Anneli</a>  <a href="#">TARAND Indrek</a>  <a href="#">ŻÓŁTEK Stanisław</a>	16/05/2018
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>REGI</b> Développement régional  DG de la Commission <a href="#">Budget</a>	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.  Commissaire OETTINGER Günther	

Evénements clés			
31/05/2018	Publication du projet de budget de la Commission	COM(2018)0361	Résumé
03/07/2018	Adoption du projet du budget par le Conseil		
29/08/2018	Vote en commission		
04/09/2018	Publication de la position du Conseil sur le projet de budget	<a href="#">11738/2018</a>	Résumé

04/09/2018	Décision par la commission, sans rapport		
04/09/2018	Dépôt du rapport budgétaire	<a href="#">A8-0273/2018</a>	Résumé
11/09/2018	Résultat du vote au parlement		
11/09/2018	Décision du Parlement	<a href="#">T8-0322/2018</a>	Résumé
13/09/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/10/2018	Publication de l'acte final au Journal officiel		

### Informations techniques

Référence de procédure	2018/2082(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
	Voir aussi <a href="#">2018/2078(BUD)</a>
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	BUDG/8/13422

### Portail de documentation

Projet de budget de la Commission	COM(2018)0361	31/05/2018	EC	Résumé
Projet de rapport de la commission	PE623.617	12/06/2018	EP	
Position du Conseil sur le projet de budget	<a href="#">11738/2018</a>	04/09/2018	CSL	Résumé
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture	<a href="#">A8-0273/2018</a>	04/09/2018	EP	Résumé
Texte budgétaire adopté du Parlement	<a href="#">T8-0322/2018</a>	11/09/2018	EP	Résumé

### Acte final

Budget 2018/1577  
[JO L 266 24.10.2018, p. 0001](#) Résumé

## Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

OBJECTIF: présentation du projet de budget rectificatif n° 4 au budget 2018 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne ;

CONTENU: le projet de budget rectificatif (PBR) n° 4 pour l'exercice 2018 accompagne la [proposition](#) de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne à la suite de catastrophes naturelles survenues dans ces États membres au cours de l'année 2017:

- Bulgarie: inondations causées par de fortes précipitations et des tempêtes violentes inhabituelles dans la région sud-est du pays (25 et 26 octobre 2017);
- Grèce: séisme d'une magnitude de 6,6 sur l'échelle de Richter, suivi de nombreuses répliques, ayant frappé la région de l'Égée méridionale entre Bodrum (Turquie) et l'île de Kos (Grèce) (20 juillet 2017);
- Lituanie: inondations causées par des pluies continues durant l'été et l'automne 2017;
- Pologne: tempêtes d'une extrême violence et pluies torrentielles (entre le 9 et le 12 août 2017).

Le PBR n° 4/2018 propose d'inscrire les crédits nécessaires au budget général 2018, tant en engagements qu'en paiements.

Sur la base des demandes d'intervention présentées par la Bulgarie, la Grèce, la Lituanie et la Pologne, la contribution financière du FSUE, qui repose sur l'estimation des montants totaux des dommages directs, est fixée à 33.992.206 EUR.

La Commission propose de modifier le budget 2018 en renforçant la ligne 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de 33.992.206 EUR, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.

## Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

---

Le 31 mai 2018, la Commission a soumis au Conseil le projet de budget rectificatif (PBR) n° 4 au budget général pour 2018, qui porte sur l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE pour un montant total de 33.992.206 EUR en crédits d'engagement et de paiement.

Cette proposition a pour objectif de financer l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE afin d'apporter une aide financière à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne à la suite des catastrophes naturelles qui ont frappé ces pays en 2017.

Les crédits correspondants doivent être affectés selon l'article 13 06 01 (Fonds de solidarité de l'UE - Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie).

Le 4 septembre 2018, le Conseil a adopté sa position sur le PBR n° 4 au budget général 2018, dont le texte figure dans l'annexe technique de l'exposé des motifs de sa position sur le projet de budget rectificatif (voir [document du Conseil](#)).

## Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

---

La commission des budgets a adopté le rapport de Siegfried MUREŞAN (PPE, RO) relatif à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2018 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 accompagnant la [proposition](#) de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement européen approuve la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2018.

Le projet de budget rectificatif n° 4/2018 porte sur la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie et à la Lituanie en raison d'inondations, à la Grèce du fait des tremblements de terre à Kos et à la Pologne à la suite des tempêtes survenues courant 2017.

La Commission a proposé en conséquence de modifier le budget 2018 en renforçant la ligne 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de 33.992.206 EUR, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.

## Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

---

**OBJECTIF :** adoption définitive (UE, Euratom) 2018/1577 du budget rectificatif no 4 de l'Union européenne pour l'exercice 2018, accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne.

**ACTE NON LEGISLATIF :** Adoption définitive (UE, Euratom) 2017/2121 du projet de budget rectificatif n°4 au budget général 2018.

**CONTENU:** le Parlement européen constate que le budget rectificatif n° 4 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 est définitivement adopté.

Le budget rectificatif porte sur la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie et à la Lituanie en raison d'inondations, à la Grèce du fait des tremblements de terre à Kos et à la Pologne à la suite des tempêtes survenues courant 2017. Il vise à renforcer la ligne budgétaire 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de 33.992.206 EUR, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.

## Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

---

Le Parlement européen a adopté par 654 voix pour, 26 contre et 3 abstentions, une résolution relative à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2018 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 accompagnant la [proposition](#) de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne.

Le Parlement a approuvé la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif (PBR) n° 4/2018.

Le PBR porte sur la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie et à la Lituanie en raison d'inondations, à la Grèce du fait des tremblements de terre à Kos et à la Pologne à la suite des tempêtes survenues courant 2017. Il vise à renforcer la ligne budgétaire 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves

répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de 33.992.206 EUR, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.